

OCTOBRE 2023

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 21 DECEMBRE 2023

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2023

En octobre 2023, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 772 406 équivalents temps plein (ETP), en baisse de 6,3 % par rapport à octobre 2022, soit environ 50 000 ETP de moins en un an. La tendance d'octobre est, après celle du mois de mai (-6,6 %), la plus basse enregistrée cette année. Elle se situe 2,7 points en dessous de l'évolution annuelle moyenne cumulée à date (-3,5 %).

Dans le détail des activités utilisatrices, à l'exception du BTP, tous les autres secteurs ont réduit leur recours à l'intérim par rapport à l'an dernier :

- Avec -6,0 % (sur un an), la baisse du travail temporaire s'accroît dans l'industrie et se situe à son point le plus bas de l'année.
- De même dans les services où, avec -6,8 % (sur un an), la tendance se dégrade de 5 points par rapport au mois précédent.
- Avec respectivement -13,8 % et -10,2 %, l'intérim dans les secteurs Commerce et Transports-logistique, toujours pénalisé par la consommation des ménages, est caractérisé par les reculs les plus marqués.
- Le nombre d'intérimaires se redresse légèrement dans le BTP (+1,0 %). Cette évolution positive sur un an, à rebours des autres activités, s'explique principalement pour 2 raisons :
 - Après avoir baissé sans discontinuer depuis près de deux ans, l'effet de base y est désormais plus favorable.
 - Les besoins en personnel dans le BTP restent importants à court terme mais les professionnels de ce secteur anticipent une baisse d'activité à moyen terme.

Ces tendances sectorielles ont été plus porteuses pour les métiers les plus qualifiés (cadres et professions intermédiaires : -0,8 % ; ouvriers qualifiés : -3,5 %) que pour les ouvriers non-qualifiés et les employés (dont les effectifs diminuent de respectivement -8,4 % et -13,2 %).

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION D'OCTOBRE 2023 PAR RAPPORT À OCTOBRE 2022

LES CHIFFRES CLÉS

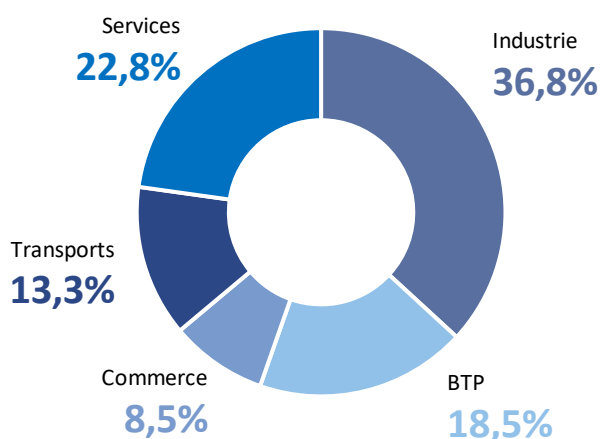
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-6,3 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans le BTP (+1,0 %), mais diminue dans l'industrie (-6,0 %), les services (-6,8 %), les transports (-10,2 %) et le commerce (-13,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

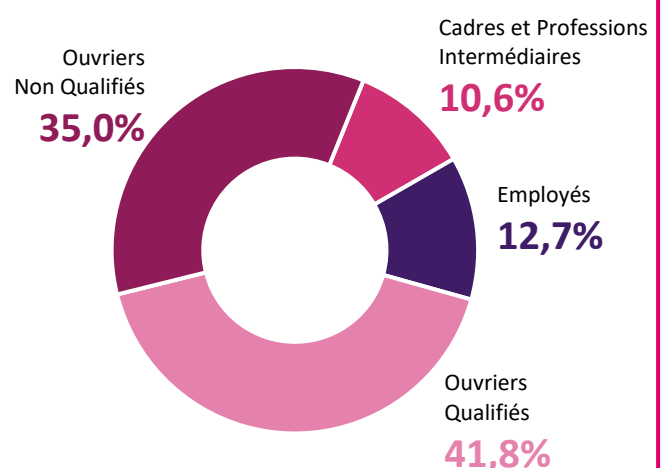


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les cadres et professions intermédiaires (-0,8 %), les ouvriers qualifiés (-3,5 %), les ouvriers non qualifiés (-8,4 %) et les employés (-13,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

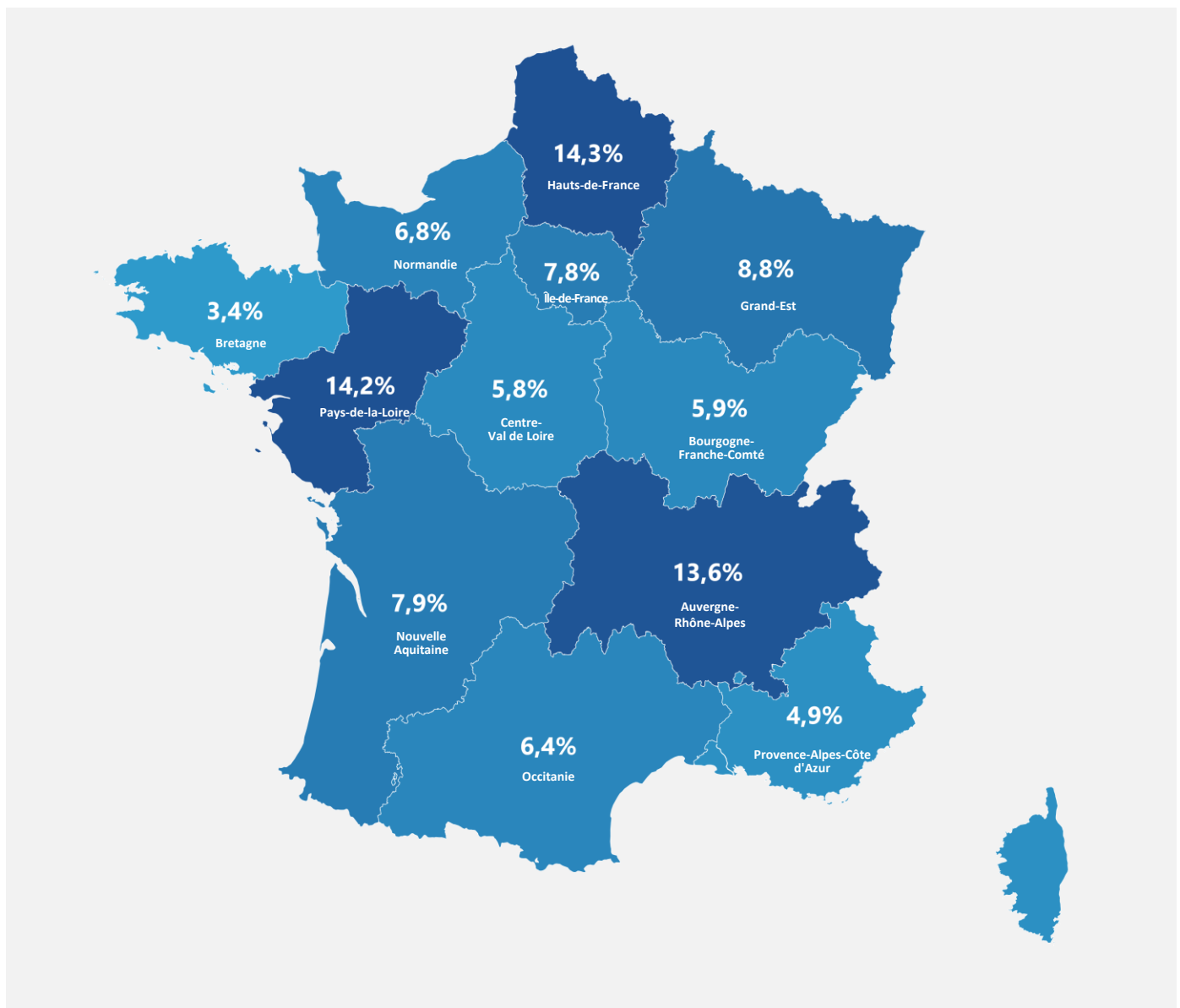


LE CDI INTÉRIMAIRE

En octobre 2023, le CDI Intérimaire représente **46 740 ETP**, correspondant à **6,1 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (10,4 %) dans les Hauts-de-France (10,1 %), et en Normandie (7,7 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,5 % et 3,0 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,3 %, Pays de la Loire : 14,2 % et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,6 %.



Occitanie

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES D'OCTOBRE 2023 PAR RAPPORT À OCTOBRE 2022

LES CHIFFRES CLÉS

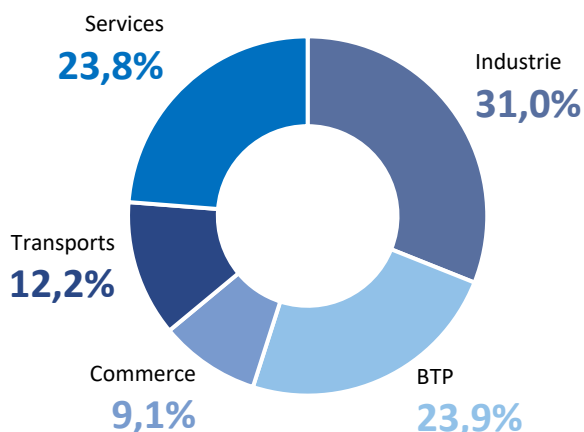
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-6,1 %) en région Occitanie.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans les transports (-0,9 %), l'industrie (-2,4 %), le BTP (-2,8 %), le commerce (-12,6 %) et les services (-13,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

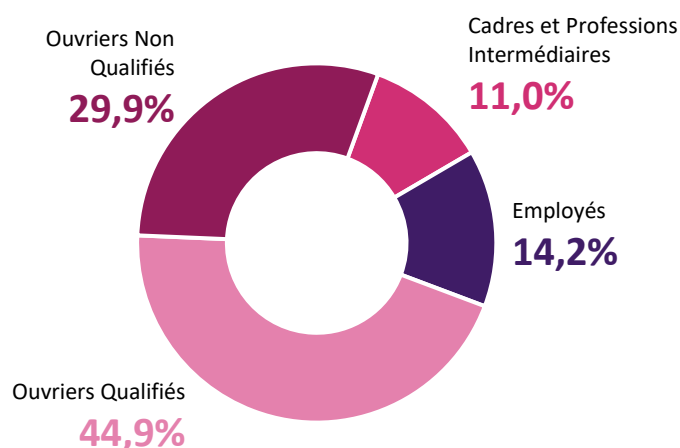


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers qualifiés (+1,6 %), mais diminue chez les ouvriers non qualifiés (-6,5 %), les cadres et professions intermédiaires (-12,2 %) et les employés (-20,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



Occitanie

TENDANCES TERRITORIALES

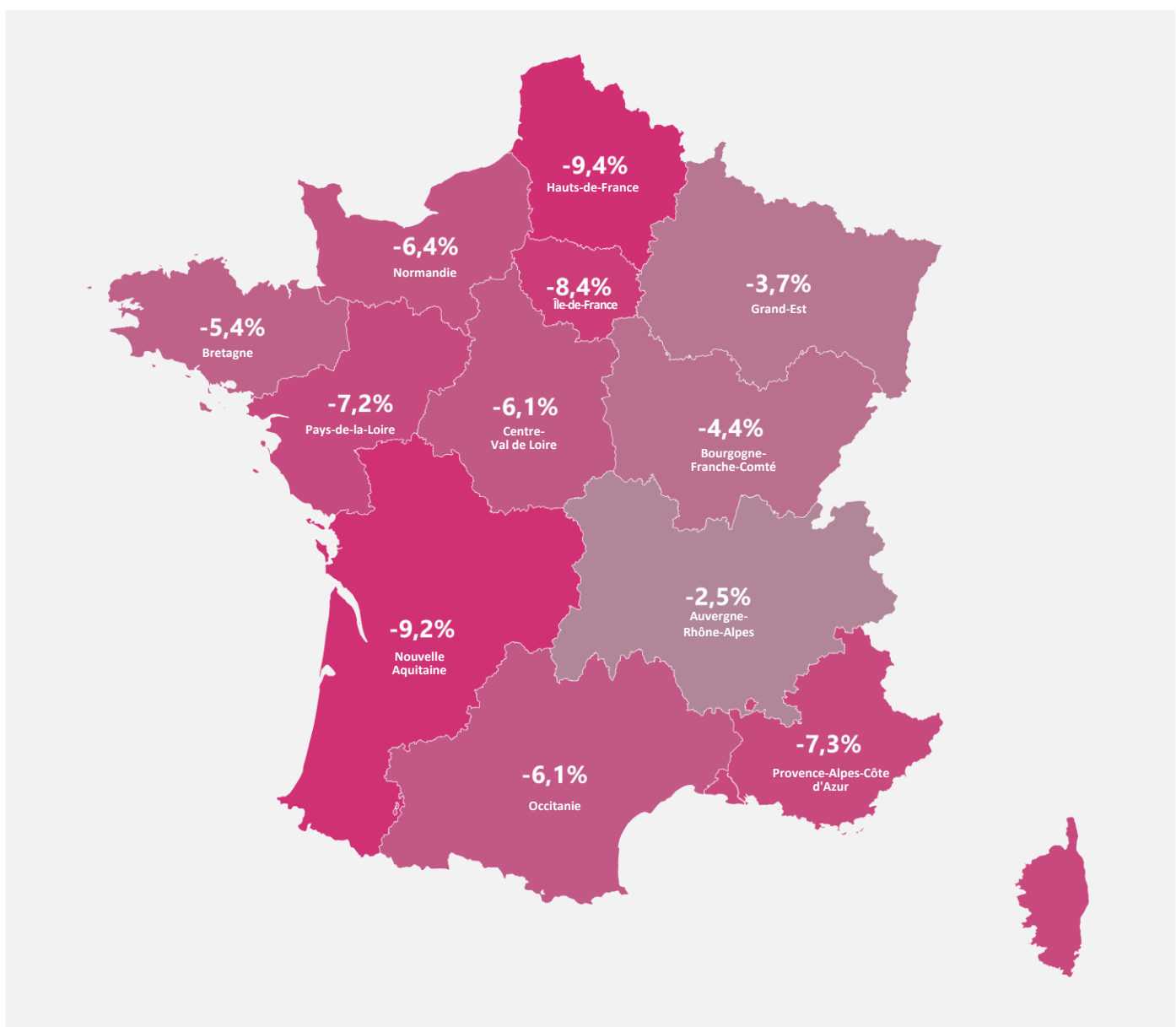
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Ariège	+16,9 %	6,0 %
Aude	-2,8 %	5,5 %
Aveyron	+1,8 %	7,4 %
Gard	+7,7 %	5,8 %
Gers	-9,1 %	4,4 %
Haute-Garonne	-9,4 %	5,0 %
Hautes-Pyrénées	-9,8 %	8,5 %
Hérault	-6,3 %	4,4 %
Lot	+4,6 %	8,5 %
Lozère	+17,5 %	0,0 %
Pyrénées-Orientales	-18,5 %	7,3 %
Tarn	-9,9 %	7,7 %
Tarn-et-Garonne	-6,2 %	5,4 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Octobre 2023 par rapport à octobre 2022.

Toutes les régions métropolitaines sont en baisse.

L'emploi intérimaire est orienté à la baisse dans l'ensemble des régions métropolitaine avec des tendances comprises entre -9,4 % dans les Hauts-de-France et -2,5 % en Auvergne-Rhône-Alpes.

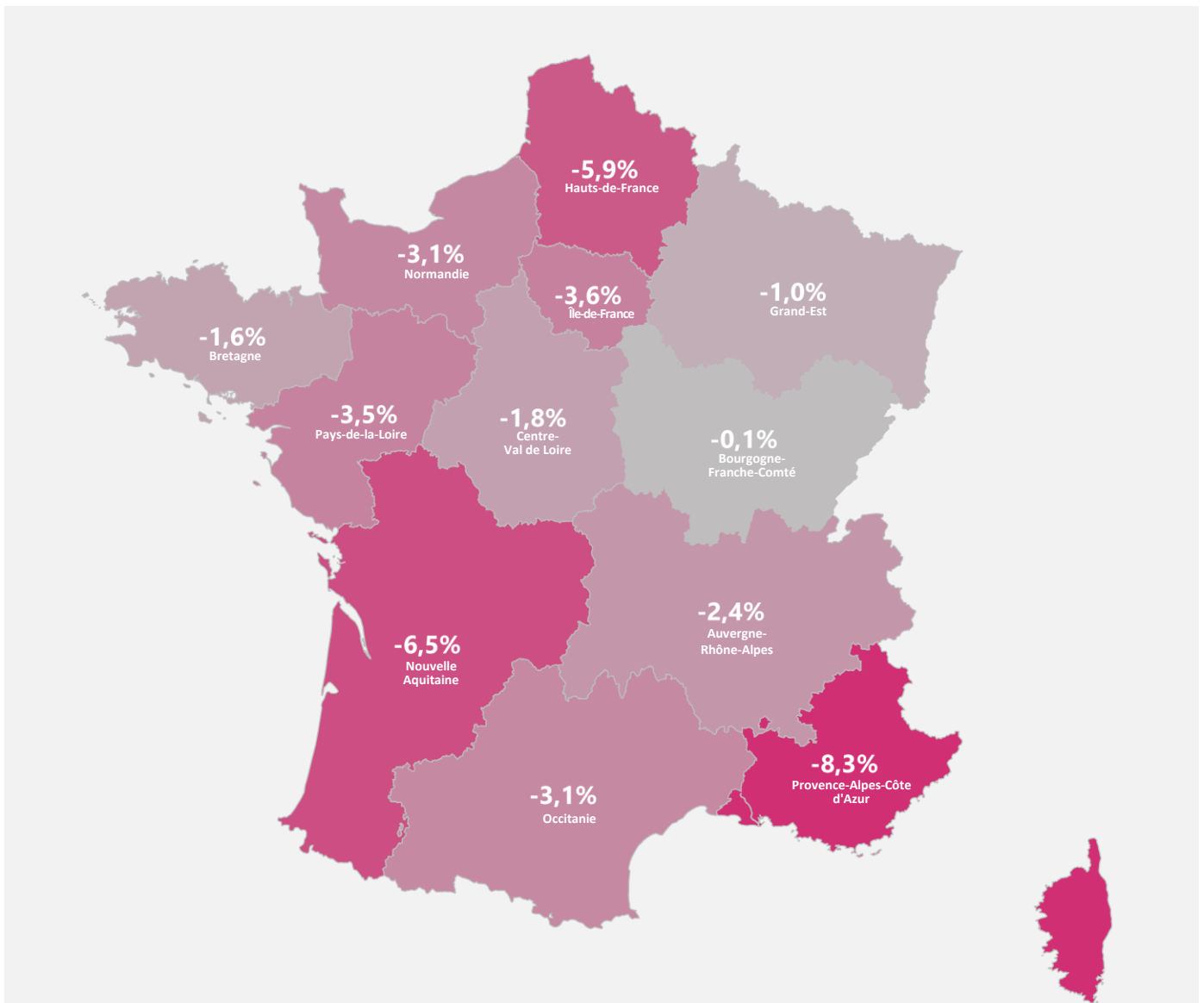


LA FRANCE DES RÉGIONS

Octobre 2023 par rapport à octobre 2022.

Cumul annuel : janvier-octobre 2023 (%)

Au cours des dix premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -3,5 % par rapport à la même période en 2022.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.